

<i>Nombre de membres élus au Bureau :</i> 50	<i>Membres en fonction :</i> 50	<i>Membres présents :</i> 38	<i>Absent(s) excusé(s) :</i> 8	<i>Absent(s) :</i> 4	<i>Pouvoir(s) :</i> 0
---	---------------------------------	------------------------------	--------------------------------	----------------------	--------------------------

Date de convocation : 4 février 2020

Vote(s) pour : 38
Vote(s) contre : 0
Abstention(s) : 0

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU

Séance du Lundi 10 février 2020,

Sous la présidence de Monsieur Jean-Luc BOHL, Président de Metz Métropole, Maire de Montigny-lès-Metz.

Secrétaire de séance : Barbara FALK.

Point n°2020-02-10-BD-25 :

Subventions aux opérations de réhabilitation du parc privé conventionné.

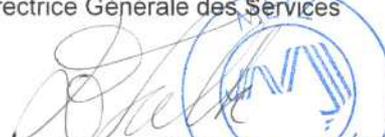
Rapporteur : Madame Isabelle KAUCIC

Le Bureau,
Les Commissions entendues,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
VU la délibération du Conseil de Communauté du 28 avril 2014 portant délégation du Conseil au Bureau,
VU le Programme Local de l'Habitat 2011-2019 de Metz Métropole approuvé par le Conseil de Communauté du 11 juillet 2011 et notamment sa fiche action n°16 « *Poursuivre et Intensifier la réhabilitation du parc privé* »,
VU le règlement particulier d'intervention en matière d'équilibre social de l'habitat approuvé par délibération du Bureau en date du 11 décembre 2017,
VU la délibération du Bureau du 19 mai 2014 portant sur la prolongation du Programme d'Intérêt Général Habitat Dégradé,
VU la délibération du Bureau du 9 mai 2016 portant sur la mise en place d'un protocole "Habiter Mieux" entre Metz Métropole et l'Agence Nationale de l'Habitat pour l'année 2016,
VU l'avenant de prolongation pour l'année 2017 du protocole "Habiter Mieux" entre Metz Métropole et l'Agence Nationale de l'Habitat signé le 4 mai 2017,
VU la délibération du Bureau du 3 avril 2017 portant sur la mise en place d'une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) et la convention du 6 octobre 2017 entre Metz Métropole et l'Agence Nationale pour l'Habitat (ANAH),
VU les demandes transmises par l'Agence Nationale de l'Habitat concernant le soutien à 9 logements du parc privé,

DECIDE d'accorder aux différents porteurs de projets concernés une subvention globale de 14 911 €, dont la liste et les caractéristiques sont décrites dans le tableau joint en annexe, ledit tableau faisant partie intégrante de la présente délibération,
AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à signer tout document à intervenir concernant la présente,
DECIDE d'affecter 14 911 € sur l'autorisation de programme 2020 (chapitre 204) de 2 000 000 € consacrée au logement social pour financer les opérations précitées.

Pour extrait conforme
Metz, le 11 février 2020
Pour le Président et par délégation
La Directrice Générale des Services


Barbara FALK



**OPERATIONS DE REHABILITATION DE LOGEMENTS PRIVES SOUTENUES PAR L'ANAH
OPAH - RECAPITULATIF GLOBAL**

Propriétaire	Adresse immeuble	Type de dossier	Nature de l'opération	Nb de logis	Montant total de l'opération	Travaux subventionnés (travaux et honoraires)	Taux de subvention (travaux et honoraires)	Montant global subvention ANAH (prime et subvention AMO incluses)	Montant subvention ANAH "Habiter Mieux"	Participation Metz Métropole Habiter Mieux	Participation Metz Métropole OPAH	Total Subvention Metz Métropole	Type de demandeur	Reste à charge pour le propriétaire
Mme P. H.	82 rue de Vallières METZ	ECONOMIE D'ENERGIE	- NC	1	9 979,00 €	9 979,00 €	50%	4 990 €	998 €	- €	998 €	998 €	Propriétaire occupant	2 993,60 €
Mme R.M.	66 rue des Amosiales METZ	ECONOMIE D'ENERGIE	- Isolation des combles - Plancher bas	1	2 096,00 €	2 096,00 €	50%	1 048 €	210 €	- €	210 €	210 €	Propriétaire occupant	628,40 €
M. H.M.	9 rue du Bras Mort MONTIGNY-LES-METZ	ECONOMIE D'ENERGIE	- Installation d'une chaudière - Changement des fenêtres	1	10 518,00 €	10 518,00 €	50%	5 259 €	1 052 €	- €	1 052 €	1 052 €	Propriétaire occupant	3 155,00 €
Mme A. C.	30 allée des Dillies MOULINS-LES-METZ	ECONOMIE D'ENERGIE	- Installation d'une chaudière	1	6 761,00 €	6 761,00 €	50%	3 381 €	676 €	- €	676 €	676 €	Propriétaire occupant	2 028,40 €
M. M. C.	46 rue Général Decaen METZ	ECONOMIE D'ENERGIE	- Isolation thermique extérieure - Toiture	1	25 874,00 €	20 000,00 €	50%	10 000 €	2 000 €	- €	1 500 €	1 500 €	Propriétaire occupant	12 374,00 €
M. M. G.	28 rue du Vignoble METZ	LOGEMENT TRES DEGRADE	- Isolation thermique extérieure - Menuiseries extérieures - Installation d'une chaudière - Electricité - Plancher bas - Sanitaires	1	79 524,00 €	50 000,00 €	50%	25 000 €	2 000 €	- €	8 000 €	8 000 €	Propriétaire occupant	44 524,00 €
M. F. C.	5 rue Joseph Cressot MONTIGNY-LES-METZ	ECONOMIE D'ENERGIE	- Installation d'une chaudière - Menuiserie extérieure	1	15 261,00 €	15 261,00 €	35%	5 341 €	1 526 €	- €	1 500 €	1 500 €	Propriétaire occupant	6 893,55 €
Mme A.-M. L.	10 rue de l'Ardeche METZ	AUTONOMIE	- NC	1	4 750,00 €	4 750,00 €	35%	1 663 €	- €	- €	475 €	475 €	Propriétaire occupant	2 612,50 €
Mme C. D. F.	44 rue Daga METZ	AUTONOMIE	- NC	1	11 018,21 €	11 018,21 €	50%	5 509 €	- €	- €	500 €	500 €	Propriétaire occupant	5 008,10 €

Propriétaire	Adresse Immeuble	Type de dossier	Nature de l'opération	Nb de logis	Montant total de l'opération	Travaux subventionnés (travaux et honoraires)	Taux de subvention (travaux et honoraires)	Montant global subvention ANAH (prime et subvention AMO incluses)	Montant subvention ANAH "Habiter Mieux"	Participation Metz Métropole Habiter Mieux	Participation Metz Métropole OPAH	Total Subvention Metz Métropole	Type de demandeur	Reste à charge pour le propriétaire
TOTAL				9	165 781,21 €	130 383,21 €		62 190 €	8 482 €	- €	14 911 €	14 911 €		

Résumé de l'acte

057-200039865-20200210-02-2020-DB25-DE

Numéro de l'acte : 02-2020-DB25
Date de décision : lundi 10 février 2020
Nature de l'acte : DE
Objet : Subventions aux opérations de réhabilitation du parc privé conventionné
Classification : 7.5 - Subventions
Rédacteur : Catherine DELLES
AR reçu le : 13/02/2020
Numéro AR : 057-200039865-20200210-02-2020-DB25-DE
Document principal : 99_DE-25 avec noms.pdf

Historique :

13/02/20 09:34	En cours de création	
13/02/20 09:55	En préparation	Catherine DELLES
13/02/20 13:59	Reçu	Catherine DELLES
13/02/20 13:59	En cours de transmission	
13/02/20 14:00	Transmis en Préfecture	
13/02/20 14:04	Accusé de réception reçu	